

■ COMBIEN GAGNE UN PRÊTRE ?

La rémunération totale d'un prêtre du diocèse d'Aix et Arles est de 915 € nets par mois. Étant logé, un prêtre doit faire face, avec son traitement, à toutes ses autres dépenses : nourriture, habillement, déplacements, loisirs. Tous les prêtres - y compris l'archevêque -, quels que soient leurs responsabilités et leur âge, perçoivent un traitement identique.